

Département de la Haute-Savoie

Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

## Commune du SAPPEY

### Zonage de l'assainissement Volet Eaux Usées

**Assainissement collectif :**

- Assainissement collectif existant
- Réseau E.U. existant
- Assainissement collectif futur à court, moyen et long terme.
- STEP existante

**Assainissement non collectif :**

- Assainissement non collectif
- Réseau EP
- Fossé

**Divers :**

- Contour de compétence CCPC
- Contour projet du PLU (Zone U et AU)
- Réseau hydrographique
- Périmètre de protection de captage (PI, immédiat ; PR, rapproché ; PE, éloigné)
- Zone Humide (inventaire départemental)
- Mise à jour du bôff

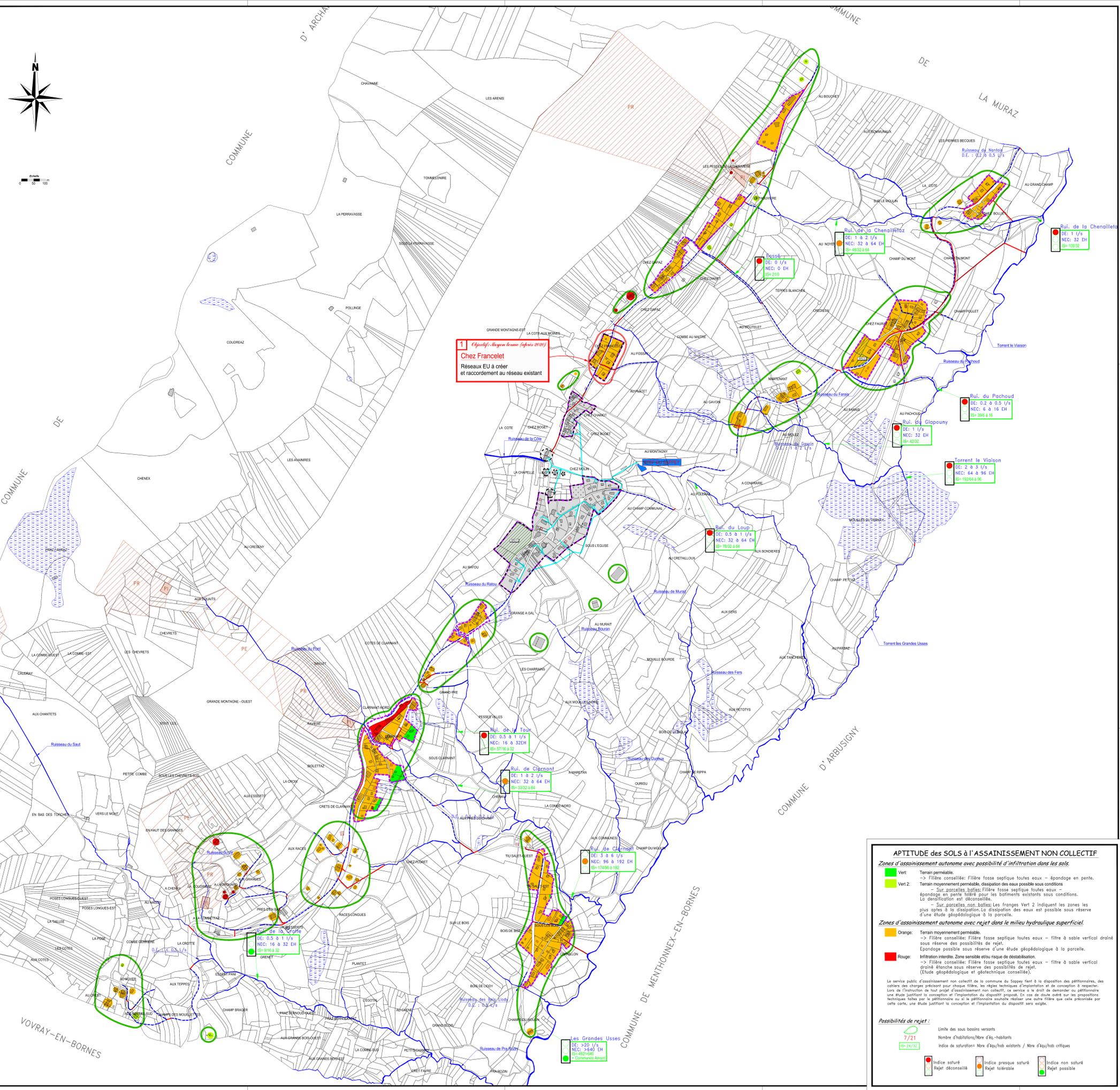
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 9 mai 2019 approuvant le zonage de l'assainissement volet eaux usées de la commune du SAPPEY.

Monsieur Le Maire,  
Pierre GAL

Date: Mai 2019  
Echelle: 1/5000  
Fichier: Zonage EU\_Le\_Sappey.dwg  
Dessin: S. BRUN

**NIODT** INGÉNIEURS CONSEILS  
100000  
Rue de la République  
74100  
SAPPEY  
Tél: 04 78 22 22 22  
Fax: 04 78 22 22 22  
www.niodt.com  
E-mail: contact@niodt.com

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT



#### APTITUDE des SOLS à l'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**Zones d'assainissement autonome avec possibilité d'infiltration dans les sols:**

- Vert:** Terrain perméable.
  - > Filtré conseillé: Filtré fosse septique toutes eaux - épandage en pente.
  - Sur parcelles basses: Filtré fosse septique toutes eaux - épandage en pente toléré pour les bâtiments existants sous conditions. La densification est déconseillée.
  - Sur parcelles non basses: Les franges Vert 2 indiquent les zones les plus aptes à la dissipation. La dissipation des eaux est possible sous réserve d'une étude géopédologique à la parcelle.
- Vert 2:** Terrain moyennement perméable.
  - Sur parcelles basses: Filtré fosse septique toutes eaux - épandage en pente toléré pour les bâtiments existants sous conditions. La densification est déconseillée.
  - Sur parcelles non basses: Les franges Vert 2 indiquent les zones les plus aptes à la dissipation. La dissipation des eaux est possible sous réserve d'une étude géopédologique à la parcelle.

**Zones d'assainissement autonome avec rejet dans le milieu hydraulique superficiel:**

- Orange:** Terrain moyennement perméable.
  - > Filtré conseillé: Filtré fosse septique toutes eaux - filtre à sable vertical drainé sous réserve des possibilités de rejet.
  - Épandage possible sous réserve d'une étude géopédologique à la parcelle.
- Rouge:** Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de réstabilisation.
  - > Filtré conseillé: Filtré fosse septique toutes eaux - filtre à sable vertical drainé étanche sous réserve des possibilités de rejet. (Étude géopédologique et géotechnique conseillée).

Le service public d'assainissement non collectif de la commune de Sappey tient à la disposition des pétitionnaires, des cahiers des charges prévoyant pour chaque filière, les règles techniques d'implantation et de conception à respecter. Lors de l'instruction de tout projet d'assainissement non collectif, ce service a le droit de demander au pétitionnaire une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif proposé. En cas de doute relatif aux propositions techniques faites par le pétitionnaire ou si le pétitionnaire souhaite réaliser une autre filière que celle préconisée par cette carte, une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif sera exigée.

**Possibilités de rejet :**

- Limite des sous bassins versants: 7/21
- Nombre d'habitants/Nbre d'éq.-habitants: 24/32
- Indice de saturation: Nbre d'équ/hab existants / Nbre d'équ/hab critiques

Indice saturé: Rejet déconseillé | Indice presque saturé: Rejet tolérable | Indice non saturé: Rejet possible